Dossier de Candidature

Bourse à Projets « La BAP de Limeil »

Le Candidat :

Nom

Prénom

Date de naissance

Age

Adresse complète

Mail

Téléphone

Type de projet

Projet de séjour (engagé, culturel, linguistique et découverte) et/ou d'initiative citoyenne: Cet axe vous permet de bénéficier d'une aide financière pour un projet de départ en France et à l'international. Ce volet permet de financer une partie des frais relatifs à un départ en séjour (hébergement, transport par exemple, activités de découverte) ou à soutenir et à encourager les initiatives individuelles ou collectives des jeunes dans la mise en place de projets ayant un impact / un intérêt pour les habitants de Limeil-Brévannes.

Description du projet

Type de séjour :

……..

Destination :

……

Nombre de personnes :

……..

Dates :

Du……au……inclus

Durée du séjour :

…… jours

Décrivez votre projet de séjour

Adresse(s) précises du lieu de séjour :

……

Numéro de téléphone et contact du ou des lieux d'hébergement :

……

Quel(s) sera/seront votre (vos) mode(s) de déplacement ?

……

Thématiques de votre séjour

Votre projet s'intègre-t-il dans les thématiques suivantes :

☐ Développement durable, Environnement, Ecologie
☐ Solidaire/Citoyenneté
☐ Sport
☐ Chantiers internationaux / d'insertion
☐ Séjour culturel
☐ Séjour linguistique
☐ Séjour de découverte

- **Heures de bénévolat au sein d'un service municipal ou d'une association (à compléter avec votre référent du Point Information Jeunesse)**

Service Événementiel

Marché de Noël :

- ☐ 11 décembre : 17h à 21h
- ☐ 12 décembre : 9h30 à 20h
- ☐ 13 décembre : 9h30 à 20h

Service Vie des Quartiers et de la Jeunesse

Journée internationale des droits de l'enfant :

- ☐ 18 novembre : 8h30 – 12h
- ☐ 18 novembre : 14h – 18h

Place Féérique :

- ☐ 16 décembre : 13h à 20h

Point Information Jeunesse :

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : <u>(Un travail en amont est prévu pour cet événement, et les heures consacrées à ce travail seront comptabilisées comme des heures de bénévolat.)</u>

- ☐ 25 novembre : 18h à 20h30

Service CCAS

Epicerie sociale La Passerelle :

- ☐ Tous les lundis : 14h30 à 17h (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les mardis : 9h à 12h (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les mercredis : 15h à 18h30 (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les vendredis : 9h -12h (voir les dates avec le PIJ)

Service CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Espaces Verts :

- ☐ 19 octobre : 8h à 15h
- ☐ 20 octobre : 8h à 15h
- ☐ 21 octobre: 8h à 15h
- ☐ 22 octobre : 8h à 15h
- ☐ 23 octobre : 8h à 15h

Service Citoyenneté

Mission de présence et d'appui au cimetière pour la Toussaint

- ☐ 1 novembre : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Renseignez les semaines de disponibilité afin de pouvoir effectuer les heures de bénévolat. Vous serez engagé à accomplir ces heures en fonction des dates indiquées.

- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

- **Budget Prévisionnel**

▲ : Le budget doit être équilibré (montant des dépenses=montant des recettes)

DEPENSES par personne			RESSOURCES par personne	
Transport	Aller : ……	…… €	Apport personnel : …… ……	…… €
	Retour : ……	…… €	Autres aides (ANCV, etc.) : …… ……	…… €
	Sur place : …… ……	…… €	Bourse de Limeil-Brévannes : …… ……	…… €
	Total : …… ……	…… €	Autre : …… ……	…… €
Hébergement	Hébergement : …… ……	…… €		
	Total : …… ……	…… €		
Alimentation	Petit déjeuner : …… ……	…… €		
	Déjeuner : …… ……	…… €		
	Dîner : …… ……	…… €		
	Total : …… ……	…… €		
Assurance	Total : ……	…… €		
Activités et visites	Total : ……	…… €		
	TOTAL PAR PERSONNE	…… €	TOTAL PAR PERSONNE	…… €

Limeil-Brévannes

LETTRE D'ENGAGEMENT

La réalisation des temps de bénévolat s'effectuera prioritairement sous forme de semaine(s) complète(s) de présence. Elles doivent être intégralement réalisées avant la mise en œuvre du projet et avant le versement de l'aide à l'organisme bénéficiaire ou au bénéficiaire lui-même s'il y a lieu.

Les bénéficiaires devront respecter les principes de laïcité, neutralité et devoir de réserve des agents publics lors de la réalisation de leur engagement bénévole.

En déposant un dossier de candidature à la bourse à projets, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je m'engage à effectuer toutes les heures de bénévolat qui me seront demandées avant le versement du financement.

Fait à ……..

Le ……..

NOM – PRENOM

..... ……

Signature

NOM - PRENOM du responsable légal pour un mineur :

..... ……

Signature

Limeil-Brévannes

A joindre pour tous les dossiers

☐ Photocopie de la carte d'identité/carte de séjour valide

☐ Photocopie justificatif de domicile de moins de 3 mois

☐ Si association : numéro de SIREN / récépissé de déclaration en préfecture / statuts

☐ Le ou les justificatifs des dépenses liées au projet (devis / factures)

☐ Pour les mineurs l'autorisation du représentant légal

Pour le projet séjour, merci d'ajouter les éléments suivants :

☐ Permis, assurance auto, carte grise pour les départs en voiture

☐ Planning d'activités et organisation de la vie quotidienne durant le séjour

☐ Photocopie assurance responsabilité civile individuelle ou de tous les membres du groupe

☐Tableau de budget détaillé

PROTECTION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL :

Le Point Information Jeunesse attache une grande importance à la protection des données personnelles et tient à cet égard à vous informer de la manière dont elle traite vos données.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la ville de Limeil-Brévannes est responsable. Ce traitement, dont la finalité est d'instruire les demandes de bourse d'accompagnement de projet, est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public dont est investie la ville de Limeil-Brévannes.

Sont destinataires de vos données personnelles, dans les limites nécessaires à l'accomplissement de la finalité du traitement, et uniquement pour les données qui les concernent : les personnels et élus de la Ville de Limeil-Brévannes ainsi que les partenaires institutionnels de la ville de Limeil-Brévannes.

Vos données personnelles sont hébergées au sein de la Ville de Limeil-Brévannes dans des conditions permettant de garantir leur intégrité et leur confidentialité. Elles sont conservées durant 3 années, à l'exception des données relatives au versement d''une éventuelle bourse qui sont conservées durant 10 ans.

Droits sur vos données : vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition (tenant à un motif légitime), de rectification et de limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données de la ville de Limeil-Brévannes.

Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ces droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Contact : Point Information Jeunesse
pij.limeil@limeil.fr
Tel : 01 43 89 79 21
Portable : 06 09 56 87 78

Place Arthur Rimbaud
94450 Limeil-Brévannes